

12 mai 2016

# Le Pingouin, N°5

La newsletter du Collectif des Associations Citoyennes, qui avance sur la banquise

Malgré les conditions très difficiles, le Pingouin avance sur la banquise, engrange de la nourriture dans son bec généreux pour nourrir ses petits. Il vit et grandit grâce à la solidarité du groupe. **Cette lettre mensuelle apporte aux membres et sympathisants actifs du CAC, en temps réel, quelques informations sur la vie du réseau, l'action citoyenne et sur des thèmes de fond ou d'actualité.** Un lien permet d'accéder à la source de l'information et la consulter dans son intégralité.



## Soutenez le Collectif !

Le CAC développe de multiples actions au service des associations citoyennes pour résister et construire sur le terrain des alternatives. Pour continuer à apporter des analyses, alertes, faire connaître les actions porteuses d'espoir, nous avons besoin de votre soutien. **Soutenir le CAC est un geste essentiel**

> Téléchargez le [bulletin d'adhésion ici](#) > [Faire un don](#)

Adhérez en ligne > [Individuel](#) > [Personne morale](#)

[liens [Charte](#), [statuts](#)...du CAC]

## L'action du Collectif

### Les rencontres estivales du CAC à Rennes

Les rencontres estivales du CAC à Rennes se préparent à la fois en Bretagne et à Paris. Comme en 2015, nous essaierons de réfléchir aux fondements de l'action associative et de faire le lien entre les perspectives, la situation et l'action associative, en lien avec le contexte breton et rennais. Une **première journée** de réflexion et d'échanges sur la situation actuelle et les chemins de la transition (quelles sociétés voulons-nous, quelles alternatives, quel changement de système, quelles raisons d'agir). Une **seconde journée** centrée sur les droits et les biens communs (écologie, lien social, citoyenneté/participation, droits culturels) et sur les relations entre associations et collectivités, en y incluant la fiscalité et l'émergence des financements privés. Une **troisième journée** autour de la question : que faire, comment se mobiliser ?, avec des ateliers sur le numérique, la recherche participative, la financiarisation. Comment le CAC peut mobiliser ses forces, quelle organisation des groupes locaux ? Comment agir ensemble dans le contexte actuel, résister et construire des alternatives sans faire le dos rond et se coucher ?

Pour voir les infos [c'est ici](#). Pour se [pré-inscrire c'est là](#). Pour plus d'infos : [isabelle@associations-citoyennes.net](mailto:isabelle@associations-citoyennes.net)

### Les orientations du Collectif pour 2016

Les orientations adoptées par le CAC lors de l'assemblée générale confirment l'ampleur des besoins auxquels doit répondre le Collectif : poursuivre le travail de veille et d'alerte, notamment sur les « social impact bonds » (SIB), mais aussi sur l'offensive de dénigrement de l'action associative menée par un certain nombre de cercles managériaux, développer une réflexion sur les différentes dimensions de la transition et de la construction d'alternatives, qui ne sépare pas le travail sur l'écologie des questions sociales, culturelles et économiques. Face au glissement vers une société plus inégalitaire, vers la restriction des libertés publiques et la remise en cause de la démocratie, le Collectif continue de s'engager en cohérence avec ses principes et valeurs communs avec les autres mouvements citoyens. Pour voir le [rapport moral de Jean-Claude Boual c'est ici](#).

### Formation du 19 avril : l'évaluation, une démarche active de participation citoyenne

Cette soirée de formation a rassemblé une quarantaine de personnes, de réseaux et d'associations. L'objectif était de fournir aux associations les moyens de développer la participation citoyenne à travers une conception ouverte de l'évaluation, inscrite dans la circulaire Valls : « *L'évaluation ne doit pas être confondue avec les contrôles qu'exerce l'administration. Pour l'association, l'évaluation constitue un outil de gouvernance et de démocratie interne lui permettant d'améliorer son action. Il appartient à l'administration de définir, conjointement avec l'association partenaire, les critères et les modalités d'évaluation ainsi que les indicateurs quantitatifs et qualitatifs applicables en tenant compte de ces deux besoins* ». Les associations doivent s'emparer de cette ouverture vers afin qu'elle ne reste pas lettre morte. Les vidéos de cette soirée débat sont [disponibles sur notre site ICI](#).

## Participez à la sensibilisation et à la réflexion sur les enjeux écologiques !

La COP 21 est passée, mais la perspective d'un désastre écologique demeure. Pour sensibiliser l'ensemble des citoyens, le programme écologie du CAC pour 2016 est maintenant en cours de réalisation. Le [répertoire national de l'écologie au quotidien](#) sera actualisé dans les prochaines semaines. Il sera étendu à des actions porteuses de lien social, de défense des droits et d'éducation populaire, c'est-à-dire tout ce qui permet de rendre habitable la « maison commune ». Deux premiers répertoires locaux sont en cours de construction, sur les territoires de Plaine Commune (93) et d'Ivry-Choisy-Vitry (94). D'autres sont envisagés sur d'autres territoires (Val d'Oise, Somme, Martigues,...). C'est assez simple d'en faire d'autres, en reprenant la trame du répertoire national, avec des informations localisées et actualisées. Ces travaux pratiques s'accompagnent d'un approfondissement de la réflexion sur les [chemins de la transition](#), en étroite liaison avec différents réseaux : Alternatiba Paris, Cap ou pas Cap, le mouvement des Communs, REFER, etc.

**Le groupe de pilotage, ouvert à tous, se réunira le 6 juin au CAC.** Si vous êtes intéressés par la **construction d'un répertoire local**, une équipe d'appui (Didier, Zoé, Capucine) peut vous accompagner ; il suffit de prendre contact avec [didier.minot@free.fr](mailto:didier.minot@free.fr) ; de même pour avoir l'invitation et le dossier d'appuis pour la réunion du 6 juin à 17h.

## SIB/CIS : le combat continue

Les réactions et les prises de position se multiplient après le lancement [par le gouvernement d'un appel à projets](#) pour mettre en application en France les « social impact bonds » (SIB), sous le nom de « contrats à impacts sociaux » (CIS). Face à la campagne de presse des banques, dotée d'importants moyens, les analyses et les mises en garde se multiplient. **Le CAC prépare une brochure qui sera prête dans les prochains jours** et mise à disposition en pdf sur notre site. D'ores et déjà, nous vous transmettons quelques informations.

### Un 4 pages qui reprend l'article publié dans le Monde

Des membres du Collectif des associations citoyennes ont publié le 10 mars dans l'édition Web du Monde une tribune [« Quand le social finance les banques et les multinationales »](#) qui a eu un certain écho ; vous pouvez la soutenir en [signant le formulaire ICI](#). Cette tribune est aussi disponible, à l'initiative d'Aurélien Boutet, sous la forme d'un [4 pages facilement reproductible](#).

### Débat à Lille sur les SIB le 24 juin

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) à Lille organise une demi-journée de débats sur les contrats à impact social le vendredi 24 juin 2016, de 14 heures à 17 heures, à destination de son réseau et des bénévoles associatifs de la région, avec une intervention du Collectif pour une éthique en travail social, membre du CAC. L'objectif est d'expliquer ce que sont les SIB, de dénoncer la logique de privatisation de l'action sociale et de l'action associative qui préside à ce projet, et de montrer combien, malgré une analyse des incohérences du projet solidement documenté, le gouvernement choisit d'ignorer les critiques et de passer en force pour imposer une privatisation de l'action sociale, alibi pour diminuer plus rapidement les financements publics. [Voir l'agenda ICI](#)

### Une analyse de la pertinence des premiers projets de contrats à impact social

Le MOUVES, mouvement d'acteurs qui se qualifie « d'entrepreneurs sociaux » favorables aux CIS, a présenté plusieurs projets susceptibles, selon lui, d'être financés dans ce cadre. L'analyse menée par le groupe SIB du CAC (merci à Eric Denoyelle du Collectif pour une éthique en travail social) montre le caractère extrêmement approximatif des calculs d'économies potentielles. Les projets sont parfois en concurrence directe avec l'activité d'entreprises ou d'associations existantes. L'évaluation est impossible (gymnastique adaptée de Siel bleu). L'activité n'a pas de limite dans le temps (Siel bleu, plate-forme du dernier kilomètre de Lud'is). L'action peut se révéler toxique (Sauvegarde du Nord, formation des publics fragilisés à l'informatique par Simplon. Co). En résumé, les entrepreneurs sociaux porteurs de ces différents projets veulent promouvoir certains de leurs projets en arguant d'une proximité apparente avec les CIS. Mais à l'analyse fine, on s'aperçoit que ces projets ne correspondent pas aux conditions d'innovation imposées. Voir [l'analyse sur l'article ICI](#).

### Le mirage des contrats à impact social (Alter éco)

Dans un article très argumenté d'Alter éco du 21 avril, Céline Mouzon rend compte du débat autour des « social impact bonds », citant les avis critiques du CAC, de l'institut Godin, du Haut conseil à la vie associative ou encore de l'OCDE. Elle souligne que les contrats à impact social (CIS) sont une mauvaise affaire pour l'action publique, et pointe les suppléments de coûts : la rémunération des zones des cabinets d'audit est évidemment supérieure à celle des organismes de contrôle public, le financement de l'action publique est plus rentable pour les investisseurs privés que ce qu'ils trouvent sur le marché. Les investisseurs choisissent les programmes et les publics les plus susceptibles de réussir, etc. Les failles du système sont largement documentées, mais le gouvernement a jugé bon de les ignorer. L'émergence de ce dispositif alimente le désengagement de l'État et on reste perplexe devant le caractère innovant des projets proposés. [Voir l'article ICI](#).

# Un plan social de plus en plus visible

Dès 2014, le CAC avait dénoncé la mise en place d'un **vaste plan social invisible**, orchestrée par l'État à travers la baisse de la dotation qu'il verse aux collectivités. Nous avons alors été taxés de boutefeux, fantaisistes, etc. En 2015, les dégâts ont été limités car les associations et les collectivités ont puisé dans leurs réserves. **Mais aujourd'hui ce plan social est de plus en plus visible** : les remises en cause se multiplient, certaines villes, départements ou régions passées à droite en profitent pour remettre en cause les actions sociales, culturelles, citoyennes ou de solidarité internationale et pour régler des comptes. Les entrepreneurs sociaux en profitent pour présenter les difficultés associatives comme un effet de la trop grande dispersion des associations, ou de leur incompétence, et préconiser des solutions managériales. Trop de réseaux se taisent, refusant de voir les évolutions au-delà de l'année en cours. **Il est donc nécessaire que les associations citoyennes se mobilisent pour faire connaître leur action, résister et construire des solutions alternatives.**

## Un climat de méfiance vis-à-vis des petites associations en Île-de-France, et ailleurs

Les nouvelles politiques régionales qui se mettent en place sont source de nombreuses inquiétudes pour les associations. Par exemples en Île-de-France : baisse du budget de fonctionnement pour la culture, remise en cause de nombreux dispositifs au profit de nouvelles politiques dont on ne sait pas grand-chose, obligation d'accueil de stagiaires en contrepartie des subventions, climat de méfiance vis-à-vis des petites associations, jugées trop dispersés, inutiles et peu efficaces (cf. étude du [cabinet Ernest & Young](#)). Les associations du secteur culturel ont réagi les premières (voir le [Pingouin N°4](#)), mais le problème n'est spécifique ni à ce secteur, ni à la région Île-de-France.

**Nous recherchons des personnes prêtes à se mobiliser pour construire des réponses, en montrant que les associations citoyennes apportent des réponses aux enjeux essentiels de notre société** de façon efficace, mobilisatrice, adaptée à la diversité des situations, et qu'elle s sont les seuls à pouvoir le faire. Merci de vous signaler auprès de Jean-Baptiste Jobard [jean-baptiste@associations-citoyennes.net](mailto:jean-baptiste@associations-citoyennes.net)

## Forte baisse des dépenses de fonctionnement dans de nombreux départements :

On ne dispose pas encore d'une vue d'ensemble des budgets départementaux qui sont maintenant votés. Mais quelques exemples montrent des contrastes très forts entre les départements. Par exemple, le département du Nord diminue ses dépenses de fonctionnement de 100 millions d'euros chaque année (sur 2 577 millions) pendant 3 ans, le secteur social étant particulièrement visé. Parallèlement, l'investissement est relancé à hauteur de 285 millions grâce à une augmentation des impôts fonciers. En revanche, le département voisin du Pas-de-Calais a choisi de maintenir les aides à la vie associative et à l'ESS. [Voir l'article dans leNord.fr](#). De leur côté, les 4 départements franciliens de la grande couronne (Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Essonne, Yvelines) dénoncent une « asphyxie budgétaire orchestrée » demandent un pacte de solidarité à l'État... Ils diminuent fortement les subventions aux associations dans le domaine social (suppression des subventions aux clubs de prévention dans les Yvelines), de l'éducation populaire ou de la culture (en Seine-et-Marne et dans l'Essonne) Voir l'article : [quatre départements franciliens dans l'impasse budgétaire tirent la sonnette d'alarme](#).

## Vers une nouvelle Cartocrise en 2016

Le vote des budgets 2016 est maintenant achevé dans les collectivités. Une équipe s'est mise en place au sein du CAC pour recueillir les informations relatives aux subventions aux associations, en s'intéressant aussi cette année aux décisions des départements et des régions.

**Pour ce travail important nous avons besoin de volontaires disponibles pour recueillir l'information sur une ou deux régions. Merci aux personnes intéressées de se signaler** auprès d'[isabelle@associations-citoyennes.net](mailto:isabelle@associations-citoyennes.net)

Cette carte sera mise en ligne dans les prochaines semaines. Voici quelques premières informations (sans prétendre à l'exhaustivité) :

### Creil : le centre social n'est pas épargné

En 4 ans, le centre social Georges Brassens de Creil (Oise) aura perdu près de 150 000 € de budget ! Passant de 735 000 € en 2012 à 600 000 € fin 2015 : « *Pour 2016, nous sommes à 555 000 € mais ne sont garantis actuellement que 430 000 €. De beaux jours en perspective* ». Pour en savoir plus : [benedicte.madelin@gmail.com](mailto:benedicte.madelin@gmail.com)

### A Évreux, une baisse modérée après les coupes claires en 2015, des différences de traitement très politiques

A Évreux, l'enveloppe dédiée aux subventions aux associations diminue de 100 000 €, après la baisse de 600 000 € en enregistrée en 2015 (-20%). Mais cette diminution moyenne cache des disparités importantes. La compagnie de théâtre Mega Pobec, par exemple est menacée de disparition avec la suppression totale de ses subventions (34 000 € en 2015). En revanche, certaines associations sont augmentées, mais cela résulte parfois, comme à la MJC, de la prise en charge le salaire du directeur autrefois assuré par la fédération nationale. Les objectifs de contrôle politique ne sont pas étrangers aux décisions budgétaires. Lire l'article [Évreux : le budget des subventions versées aux associations à la baisse pour 2016](#).

## Oloron Sainte-Marie : les subventions aux associations en hausse de 2,5 %

Le fait est suffisamment rare pour être signalé : la ville d'Oloron Sainte-Marie, dans les Pyrénées Atlantiques, a décidé d'augmenter les subventions aux 160 associations de la commune de 2,5 % en moyenne (avec des modulations selon les associations), soit une hausse de 19 680 € sur un total de 769 688 €. La ville avait déjà légèrement augmenté ses subventions en 2014 et en 2015. Voir l'article : [Les subventions aux associations à la hausse](#).

## Agir et construire

### Depuis un mois, les nuits debout se multiplient

Dans le dernier Pingouin, nous évoquons la naissance de nuits debout. Au long du mois écoulé, les initiatives citoyennes se sont multipliées, traduisant un réveil de la citoyenneté. Sans pouvoir restituer ici l'ensemble des initiatives, nous donnerons l'exemple [d'Aumessas, signalé par Reporterre](#). Dans ce village gardois, une première Nuit debout a réuni une cinquantaine de personnes. Ils ont débattu des enjeux de société mais aussi de la réappropriation par les habitants des affaires du village. Et le mouvement continue. Marc Lacreuse et Christian Maurel soulignent **combien ces initiatives renouent avec les sources de l'éducation populaire** qui mise sur les savoirs collectifs et individuels pour changer le cours inégalitaire des choses et préfigurer des alternatives dans la conduite de la chose publique ; lire : [La réciproque de l'éducation populaire ou le peuple éducateur](#).

### RESOME : « Ils ferment leurs frontières, nous ouvrons nos écoles »

Le Resome (Réseau Études Supérieures et Orientation des Migrants et Exilés) vient d'être créé pour « *ouvrir les portes de nos universités et de nos écoles à celles et ceux qui fuient les guerres, les discriminations, les persécutions et les désastres économiques et environnementaux, quels que soient leur statut administratif et leur nationalité* ».

Prenant acte de l'impuissance des pratiques déshumanisantes des pouvoirs publics, qui refusent de considérer ces femmes et ces hommes comme des individus animés de projets et de désirs mais parlent de flux, de chiffres, de menaces, au mieux de potentiels, ils appellent à une nouvelle conception de l'accueil et sont décidés à la mettre en pratique. [Lire l'Appel ICI](#) ; pour rejoindre le RESOME et signer l'appel : [contact@resome.org](mailto:contact@resome.org)

### Réfugiés en Grèce : un besoin urgent de médicaments

Marie-Laure Coulmin Koutsaftis est la fille de Pierre et Françoise Coulmin, militants de longue date de l'UNADEL et de bien d'autres associations. Installée en Grèce, elle a publié un livre sur les conséquences implacables du sort infligé à la Grèce (voir « Livres et documents »). Elle nous sollicite pour aider les réseaux de solidarité qui sur place viennent en aide aux réfugiés pris au piège par l'accord du 20 mars avec la Turquie. Ceux-ci sont dans des situations terribles et manquent de tout : nourriture, habillement et accès à la santé, alors que les Grecs eux-mêmes s'enfoncent dans la misère. Marie-Laure nous sollicite pour envoyer des médicaments au dispensaire solidaire Mitropolitiko, à Elleniko (dans la banlieue d'Athènes), fondée par le cardiologue Yiorgos Micha, qui fonctionne uniquement avec des bénévoles. Celui-ci recherche des médicaments (pas d'argent). Pour connaître la liste des médicaments recherchés, [voir ICI](#) ; on peut aussi téléphoner de 10h à 20h en semaine au 30-210-9631-950.

### Le Grand écran enfin sauvé !

Après 11 ans de lutte, l'association « Sauvons le Grand Écran » a enfin obtenu gain de cause. Cette salle faisant partie du patrimoine du 13<sup>e</sup> arrondissement ne sera pas démolie, mais modernisée. Une petite salle attenante 250 places sera construite, pour compenser la perte des 2 salles de 100 places transformées en boutiques à l'été 2015. Sauvons le grand écran, qui est membre du CAC, voit ainsi sa pugnacité récompensée, alors que son combat à été longtemps donné pour perdu d'avance. Voir : [Enfin sauvés !](#)

### Plainte en diffamation : Bastamag relaxé mais le groupe Bolloré fait appel

Poursuivis en diffamation par le groupe Bolloré pour un article montrant comment celui-ci a fait main basse sur les terres, le directeur de publication et des journalistes de Bastamag ont été relaxés le 14 avril dernier par le Tribunal de grande instance de Paris. L'[article de synthèse](#), publié en octobre 2012, pointait le rôle de grandes entreprises françaises dans l'accaparement de terres – ces appropriations de terres à grande échelle par des fonds d'investissements ou des multinationales, principalement en Afrique et en Asie. La décision du groupe Bolloré de faire appel pose des questions essentielles sur la liberté d'informer, en particulier sur les activités des multinationales. Est-il encore possible de parler de ces sujets sans risquer une longue procédure judiciaire ? Voir [Plainte en diffamation contre Bastamag : le-groupe Bolloré fait appel du jugement](#).

### Violences policières : brisons le silence

Voir la vidéo d'une minute « [Violences policières : non, merci](#) »

Pendant 18 mois, l'ACAT a réalisé un état des lieux des violences policières en France. Au terme de son enquête, elle publie un rapport intitulé « L'ordre et la force » pour briser le silence autour de cette question. Ce rapport repose sur l'analyse de 89 cas d'utilisation excessive de la force par la police et la gendarmerie. Il met en évidence dans quelles conditions, avec quelles méthodes et quelles armes sont commises les violences policières. Au regard du bilan humain de l'utilisation de certaines armes (Flashball, Taser) et gestes d'immobilisation, l'ACAT considère que des réformes doivent être engagées pour les encadrer plus strictement. Pour signer la pétition c'est [sur le site d'ACAT ICI](#).

# Comprendre

## Panama Papers, affaire Deltour, secret des affaires : une incroyable conjonction

Révéle par simultanément par des médias de 80 pays, 11,5 millions de documents confidentiels ont révélé les mécanismes de création de plus de 200 000 sociétés offshore ainsi que les noms des actionnaires de ces sociétés. (Voir sur [Wikipédia ICI](#)). Il est étonnant que 10 jours plus tard, et 15 jours avant l'ouverture du procès d'Antoine Deltour, le Parlement européen n'ait pas hésité une seconde à adopter à une large majorité une directive sur le secret des affaires qui rend illégales de telles investigations, et permet également aux grands groupes de cacher les résultats des analyses sur la dangerosité des produits. Lire : [Secret des affaires, le parlement européen a un peu protégé les journalistes](#).

Voir aussi la vidéo de Nicole Ferroni « [secret des affaires, caca boudin](#) » sur Facebook.

Simultanément, Antoine Deltour et le journaliste Édouard Perrin sont poursuivis au Luxembourg pour « atteinte au secret des affaires », après avoir révélé l'ampleur de « l'optimisation fiscale » pratiquée dans ce pays à grande échelle par les multinationales. 40 médias internationaux avaient publié en 2015 des enquêtes menées pendant plusieurs mois à partir des informations révélées. [Voir ICI](#)

## Pour comprendre l'enjeu de la destitution de Dilma Rousseff

Au moment où vous recevrez ce Pingouin, Dilma Rousseff sera peut-être destituée de son poste de présidente du Brésil, après une campagne de menaces et d'affrontements extrêmement violents. Il n'est pas inutile de comprendre les motivations et les enjeux de ce véritable coup d'état institutionnel, en [lisant ici le témoignage du journaliste Leonardo Sakamoto](#), réalisé par Bastamag. Il serait naïf de penser qu'un pays comme le nôtre est totalement à l'abri de ce genre de dérive, même si au Brésil le souvenir de la dictature militaire reste très fort et n'a pas fait l'objet d'une analyse collective.

# Agenda, livres et documents

## Pour une reconnaissance des initiatives d'ESS des migrants

Rencontre débat pour une reconnaissance des initiatives d'ESS des migrants dans les quartiers « politique de la ville ».

Organisée le 20 mai de 14h à 18 h par le GRDR à la Cité des Sciences et de l'Industrie, ce forum a pour objectif de valoriser les initiatives relevant de l'ESS au sein des associations et organisations de migrants, d'échanger autour des modalités d'accompagnement, d'évaluer les impacts de ces initiatives sur la structuration sociale le dynamisme économique des territoires « politique de la ville ». Voir : [Rencontre-débat sur l'emploi et l'entrepreneuriat des personnes migrantes](#).

## 3 au 5 juin 2016. La force de la réciprocité et de la coopération pour apprendre

Rencontres internationales organisées par les Réseaux d'échanges de savoirs, ICEM pédagogie Freinet, l'Institut Renaudot, Ardelaine, etc. Après plus de trois années de mise en œuvre de nouvelles politiques éducatives, d'élaboration de projets éducatifs de territoire, de réflexion collective sur la transmission des valeurs à la suite des drames survenus dans notre pays, ces rencontres internationales de la réciprocité et de la coopération doivent permettre d'apporter des éclairages, d'ouvrir des perspectives, d'entretenir et de donner de nouvelles raisons de s'enthousiasmer et de se mobiliser. De nombreuses rencontres, tables rondes, ateliers, création artistique, chants, stand, expositions et spectacles. Voir [le programme complet ICI](#).

## Les limites sociales de la croissance (enfin disponible en français)

Ce livre de Fred Hirsch, publié il y a 30 ans, analyse les effets ravageurs de la concurrence pour les « biens positionnels », signes de distinction (au sens de Bourdieu). Il s'agit de « biens, services, situations professionnelles et relations sociales rares (rareté absolue ou imposée socialement) ou sujets à la congestion du fait d'une trop large utilisation. ». L'auteur analyse comment la course à ces objets d'envie ou de désir créent toujours plus d'inégalités malgré la prospérité et confirme combien « les riches détruisent la planète », comme le dit Hervé Kempf. Les pistes esquissées en fin d'ouvrage rejoignent des réflexions très actuelles : prise de conscience des limites, démarchandisation des biens communs, participation démocratique, réactivation des valeurs solidaires. Éditions Les Petits matins. 532 pages, 25 euros. [Voir ici le commentaire de Jean Gadrey](#), qui en a fait la préface.